



APELEVIS

L'Association des Parents d'ELèves des Etablissements à
Vocation Internationale de l'Académie de Strasbourg

Le Président
Benoît CATHALA
24 rue de la Tanche
67000 Strasbourg.
president@apelevis.org
Tél. 07 77 82 57 18

Mme Elisabeth Laporte,
Rectrice de l'Académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg.

Strasbourg, le 10 mars 2021.

Objet : Lycée franco-allemand

Madame la Rectrice, chère Elisabeth Laporte,

Je vous écris tout d'abord pour vous remercier de m'avoir reçu lundi 22 février dernier pour évoquer l'annonce le 25 janvier par le Ministre de l'ouverture d'un lycée franco-allemand à Strasbourg dès septembre 2021. J'en profite pour saluer votre engagement pour renforcer l'enseignement de l'allemand à Strasbourg et clarifier les différents parcours possibles et leur complémentarité.

En tant qu'unique association de parents d'élèves présente dans tous les établissements à sections internationales de Strasbourg, l'APELEVIS apportera toujours son soutien à des projets visant à augmenter les capacités des sections, permettre la création d'autres sections de langue, et développer l'enseignement international. Nous maintiendrons toujours un dialogue constructif sur ces enjeux.

Nous avons bien noté votre volonté de rassurer les parents, le remplacement progressif de la section internationale allemande par le système franco-allemand, le fait que les élèves de CM2 allemands qui passent le test le 16 mars prochain seront intégrés dans ce nouveau dispositif et que l'OIB allemand disparaîtra au profit du bac franco-allemand mais perdurera avec les élèves en cours de cursus (le dernier OIB allemand se tiendra avec les élèves actuellement en 6^{ème}), que 2 enseignants devraient être mis à disposition par l'Allemagne à partir de septembre pour démarrer la rentrée 2021-22 avec les 6^{ème} (et renforcer la SI allemande), que 2 lycées sont envisagés pour accueillir les élèves de ce lycée franco-allemand (à savoir le Lycée des Pontonniers (filiale scientifique) et le lycée Fustel de Coulanges (filiale littéraire)) ce qui supprimera l'Abibac dans les 2 établissements, et qu'une réunion d'information se tiendra le 18 mars prochain sur le sujet avec les parents (en votre présence et celle de la principale du collège Vauban et de l'inspecteur général en charge du projet de lycée franco-allemand) avant des échanges réguliers.

Comme convenu lors de notre entretien, j'ai fait part aux autres associations de parents de nos échanges. L'accueil a été mitigé et elles ont souhaité écrire un message au DASEN et au Consul d'Allemagne pour demander un rendez-vous.

Concernant l'APELEVIS, nous tenions à revenir vers vous concernant les points qui nous préoccupent tout particulièrement.

1. Mise à disposition des enseignants

Comme indiqué précédemment, la problématique de la section internationale allemande inquiète du fait du non-respect de l'accord bilatéral de 2019 et de l'absence actuelle de recrutement des enseignants censés être mis à disposition par l'Allemagne. Si la création du lycée franco-allemand permet de résoudre cette situation et d'améliorer le parcours des germanophones, cela est à saluer.

Cependant, quelle garantie avons-nous que la création de ce lycée franco-allemand résoudra cette situation et que les enseignants seront effectivement mis à disposition en septembre comme cela était déjà

prévu depuis septembre 2019 pour la section internationale ? Le recrutement et la mise à disposition des enseignants sera-t-il effectivement effectué par le Land du Bade-Wurtemberg ce qui ne semblait toujours pas acté ? Un niveau de qualification minimum est-il demandé pour ces enseignants ?

2. Effectifs

Les effectifs du lycée franco-allemand ne sont pas connus. En effet, le quota actuel de la section allemande au collège est de 40 élèves par niveau. Il existe actuellement 24 élèves en CM2 allemands. Si tous sont déclarés aptes, j'ai bien noté qu'ils seraient tous acceptés. Cependant le quota par niveau au collège franco-allemand sera-t-il revu ? La capacité d'accueil s'adaptera-t-elle aux demandes réelles d'admission ? Existera-t-il un "quota" de recrutement d'enfants germanophones et non francophones et vice-versa ?

3. Mixités

La section internationale allemande est actuellement présente au collège Vauban avec les sections internationales polonaise, portugaise et coréenne. Elle est également au sein d'un collège qui compte près de 40% d'élèves de secteur. Que deviendra cette mixité avec ce projet de lycée franco-allemand ?

Le parcours franco-allemand signifie-t-il une autonomie du parcours des germanophones et une mise à l'écart des sections internationales polonaise, portugaise et coréenne de Vauban ? Dans ce cas, qu'advient-il des sections polonaise, portugaise et coréenne du collège Vauban ?

4. Sécurité des parcours et continuité pédagogique

Ce projet de lycée franco-allemand va permettre, comme indiqué sur le site du collège Vauban, d'offrir "un **parcours sécurisé et complet** aux élèves, de la 6^{ème} jusqu'à la Terminale, sans tests intermédiaires".

Nous saluons cette sécurisation du parcours et sa logique de continuité pédagogique que nous prônons pour l'ensemble des sections internationales. En effet, comme vous le savez, nous sommes favorables aux tests d'admission pour intégrer les établissements à sections internationales de Strasbourg mais les élèves devraient ensuite pouvoir bénéficier d'une continuité pédagogique sans le risque constant d'être exclu du système.

La mise en place en 2017 des tests d'aptitude (qui sont dans les faits un concours) font peser aujourd'hui une insécurité chronique aux sections internationales qui est inacceptable, pèsent sur leur attractivité, et peuvent menacer jusqu'à leur pérennité. De plus, cela pose un problème de taille chaque année puisque les enfants n'ont plus de cours de langue pendant plusieurs semaines du fait de la mobilisation de leurs enseignants pour ces tests.

La sécurisation du parcours des élèves germanophones (déjà existante pour les élèves de l'école européenne) doit pouvoir être élargie à l'ensemble des enfants en section internationale afin de permettre à la communauté éducative (enseignants, parents, enfants et autres acteurs) des sections internationales de Strasbourg de travailler sereinement. Seuls les élèves souhaitant rejoindre ce parcours pourraient être soumis à une épreuve.

5. Tests d'admission

Cette année, les élèves de CM2 en section internationale allemande qui passent le test d'admission au collège Vauban le 16 mars prochain seront intégrés dans ce nouveau dispositif sans qu'ils ne le sachent pour le moment.

Quelle sera la situation future ? Un test spécifique sera-t-il mis en place ? si oui, sur quels critères ?

En effet, le parcours franco-allemand permet d'intégrer progressivement la langue du partenaire ce qui implique que des non-francophones ou non-germanophones peuvent à priori intégrer le parcours.

6. Programme pédagogique

Le parcours franco-allemand prévoit l'intégration de la langue du partenaire dans de nouvelles disciplines tous les ans (toutes les disciplines enseignées à un moment ou à un autre dans l'une et l'autre langue), et les élèves francophones, bilingues et germanophones apprennent ensemble et vivent la langue et la culture de l'Autre au quotidien. Outre les deux langues « de scolarisation » français et allemand, l'enfant aura une LV1 Anglais et une LV2 (espagnol ou chinois) en 5ème.

Quelle sera la répartition entre les heures en langue française et celle en langue allemande aux différents niveaux ? Y-aura-t-il une répartition selon les matières ? Les enseignements des langues seront-ils faits en lien avec les sections internationales ?

7. Impact sur la maternelle et l'élémentaire

Le lycée franco-allemand va intégrer progressivement le collège Vauban puis les lycées des Pontonniers et de Fustel de Coulanges. Il aura de fait un impact sur les établissements à sections internationales de l'élémentaire et de la maternelle qui ont une section internationale allemande. Il paraît clair que ce projet

implique un renforcement en amont de l'offre d'allemand à l'élémentaire et à la maternelle, notamment à la maternelle Vauban et dans les écoles élémentaires Schuman et Conseil des XV. La section internationale allemande sera-t-elle remplacée par un parcours franco-allemand dès la maternelle ? Quelle sera sa complémentarité avec les classes bilingues ?

8. Statut

Le statut du lycée franco-allemand ne nous paraît pas très clair puisqu'il ne sera pas uniquement un lycée franco-allemand mais intégré dans les établissements à sections internationales et donc en parallèle du dispositif des SI (que ce soit au collège Vauban ou au lycée des Pontonniers, et à terme de la maternelle au lycée) pour les 7 autres sections. Ce statut particulier qui offrira un parcours sécurisé aux élèves nous paraît être une opportunité pour avancer plus généralement sur un statut particulier des établissements à sections internationales que l'on prône. Le statut d'établissement public local d'enseignement international (EPLEI) permettrait de garantir un parcours sécurisé de toutes les sections et pourrait contribuer à la mixité des publics scolarisés comme cela se fait déjà aux collèges internationaux de l'Esplanade et Vauban.

Cette piste de création d'un établissement public local d'enseignement international pour les établissements à sections internationales de Strasbourg et le lycée franco-allemand est une piste d'avenir et nous vous proposons de l'explorer ensemble avec les collectivités partenaires. L'attractivité des écoles à sections internationales à Strasbourg serait dans le cas contraire menacée alors même qu'elle devrait être renforcée et que ces sections sont censées se développer sur l'ensemble du territoire.

Cela renforcerait Strasbourg en tant que capitale européenne proposant des parcours complémentaires incluant une diversité de langues européennes.

9. Localisation du lycée franco-allemand

Deux lycées sont envisagés pour accueillir les élèves de ce lycée franco-allemand (à savoir le Lycée des Pontonniers (filiale scientifique) et le lycée Fustel de Coulanges (filiale littéraire)). Cependant, la page du collège Vauban sur le lycée franco-allemand indique un lycée franco-allemand en construction avec une ouverture prévue en septembre 2025.

L'établissement en cours de construction fait vraisemblablement référence au collège prévue aux 2-Rives dont les travaux sont financés par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Il n'est pas prévu, à notre connaissance, que ce collège accueille le franco-allemand et aucun autre lycée ne nous paraît en construction.

La question du lycée (ou des lycées) qui accueillera le baccalauréat franco-allemand reste à éclaircir.

De plus, le président de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) fait état d'un collège franco-allemand transfrontalier. Cela signifie-t-il que des établissements allemands seront intégrés au dispositif ?

10. Communication, information et dialogue

Outre notre réunion du 22 février et la réunion d'information prévue le jeudi 18 mars, j'ai noté que des réunions seront ensuite organisées avec les représentants de parents concernés environ toutes les 4 à 6 semaines. Il est évident que ce projet encore en cours de construction et sa réussite, notamment lors de l'année de transition 2021-22, nécessite une concertation et une information de tous.

Nous souhaitons travailler avec vous pour garantir le succès de ce deuxième lycée franco-allemand en France ainsi que sa bonne intégration et complémentarité avec les dispositifs existants, et profiter de cette opportunité pour sécuriser l'ensemble du parcours des sections internationales à Strasbourg. Un Conseil Académique des Sections International (CASI) extraordinaire pourrait également être convié prochainement dans ce but.

Voici les points que nous souhaitons porter à votre attention. Je reste à votre disposition pour échanger avec vous et vos équipes sur ces questions, et nous sommes disponibles pour des réunions de travail. Dans l'attente d'un retour de votre part, je vous prie de recevoir, Madame la Rectrice, mes plus respectueuses salutations.



Benoît Cathala
Président
APELEVIS